

## **JUGEMENTS EVALUATIFS DESCRIPTIFS DE L'ECOLE PRIMAIRE**

### **LES NIVEAUX**

**Avancé:** l'élève accomplit des tâches dans des situations connues et inconnues, mobilisant une variété de ressources à la fois fournies par l'enseignant et trouvées ailleurs, de manière indépendante et continue.

**Intermédiaire:** l'élève accomplit des tâches dans des situations connues de manière indépendante ; résout des tâches dans des situations inconnues, en utilisant les ressources fournies par l'enseignant ou trouvées ailleurs, même si de manière discontinue et pas complètement autonome.

**De base:** l'élève n'effectue des tâches que dans des situations connues et en utilisant les ressources fournies par l'enseignant, à la fois de manière autonome mais discontinue, et non de manière autonome, mais dans la continuité.

**Comme première acquisition:** l'élève n'effectue des tâches que dans des situations connues et uniquement avec le soutien de l'enseignant et des ressources fournies spécifiquement.

### **DIMENSIONS CONCERNANT L'IDENTIFICATION DES NIVEAUX ATTEINTS**

a) l'autonomie de l'élève à montrer la manifestation de l'apprentissage décrite dans un objectif spécifique. L'activité de l'élève est considérée comme totalement autonome lorsqu'il n'y a pas d'intervention directe de l'enseignant;

b) le type de situation (connue ou inconnue) dans laquelle l'élève montre qu'il a atteint l'objectif. Une situation (ou activité, tâche) connue peut être celle qui a déjà été présentée par l'enseignant comme exemple ou répétée plusieurs fois sous des formes similaires pour réaliser des exercices ou des tâches de type exécutif. Au contraire, une situation inconnue se présente à l'étudiant, introduite pour la première fois et sans indication spécifique sur le type de procédure à suivre;

c) les ressources mobilisées pour mener à bien la tâche. L'élève utilise des ressources spécialement préparées par l'enseignant pour accompagner le processus d'apprentissage ou, alternativement, des ressources trouvées spontanément dans le contexte d'apprentissage ou préalablement acquises dans des contextes informels et formels;

d) continuité dans la manifestation de l'apprentissage. Il y a en lorsqu'un apprentissage est effectué plusieurs fois ou autant de fois qu'il est nécessaire . Alternativement, il n'y a pas de continuité lorsque l'apprentissage n'a lieu que sporadiquement ou jamais.